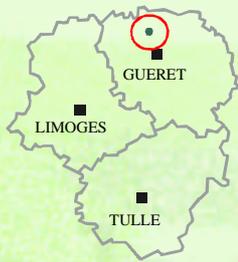




*Gorges  
de la Grande Creuse*

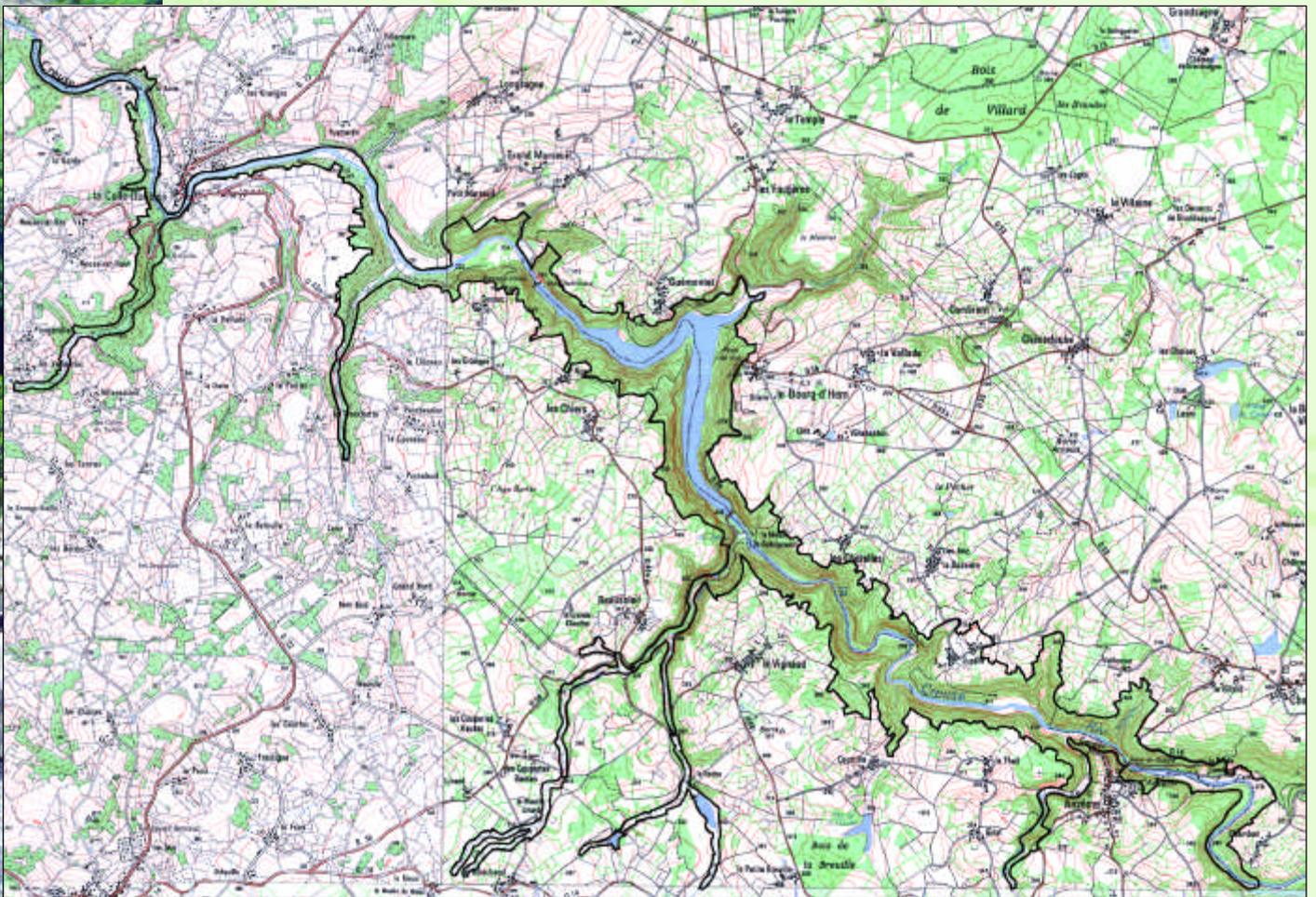




# FICHE d'identité...

Nom: ..... Gorges de la Grande Creuse  
 Région: ..... Limousin  
 Département: ..... Creuse (23)  
 Communes concernées: ..... Anzême, le Bourg d'Hem,  
 Bussière-Dunoise, la Celle-  
 Dunoise, Champsanglard,  
 Saint-Sulpice-le-Dunois  
 Superficie: ..... 570 ha  
 Opérateur du Documents ..... Cabinet d'Etudes Biotope  
 d'Objectifs: ..... Conservatoire Régional des  
 Animateur du Site: ..... Espaces Naturels du Limousin  
 Validation du Document d'Objectifs  
 par le Comité de Pilotage: ..... le 8 septembre 2003

La vallée de la rivière Creuse qui forme l'axe central du réseau hydrographique du département de la Creuse, prend l'allure de véritables gorges notamment à Anzême. L'originalité topographique du site est accentuée par les caractères de son réseau hydrographique : nombreux affluents, vallées étroites et profondes, versants raides, lits de rivières encombrés par de nombreux rochers. Le site des gorges de la Grande Creuse constitue une zone reconnue pour son patrimoine biologique remarquable.



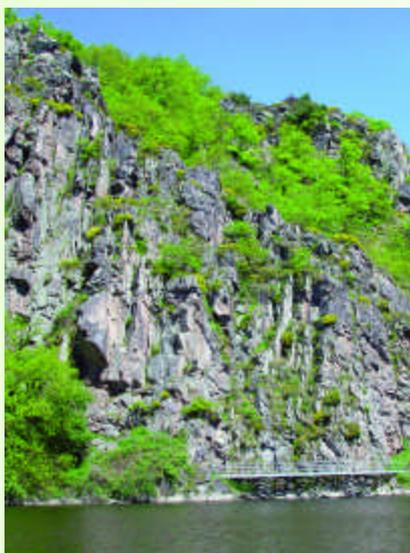
Echelle: 1,8cm = 1km

— Site Natura 2000 = Zone  
 Spéciale de Conservation

# ANALYSE de l'existant...

## > Analyse écologique...

Le site englobe les gorges de la Creuse entre Anzème et la Celle-Dunoise ainsi que l'ensemble des ruisseaux affluents. Le long des versants de ces cours d'eau, les milieux s'organisent en fonction de l'exposition et de la pente. Sur les versants abrupts en exposition sud se succèdent des végétations pionnières sur dalles rocheuses, riches en plantes thermophiles, des landes sèches à bruyères et enfin des formations à Genêt purgatif, espèce méditerranéenne en limite d'aire de répartition.



Vers les Chézelles.

Sur les versants nord, moins chauds, s'installent des formations boisées qui se répartissent en mosaïque selon les contextes écologiques. Les formations les plus rares correspondent aux forêts de ravin dominées par le Tilleul et l'Érable. Sur les sols moins pentus et plus profonds se développent des Hêtraies atlantiques à Houx.

A la base des versants, au bord immédiat des eaux, les boisements sont constitués par des forêts alluviales à Aulnes et Frênes. Les formations herbacées, laissent place à d'exubérantes mégaphorbiaies de plaine. Dans le cours de la Grande Creuse, se développent des herbiers à Renoncule flottante.

Tous ces milieux sont inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats.

Cette juxtaposition de milieux résultant des conditions écologiques changeantes permet le maintien d'un cortège d'ani-

maux variés et remarquables. Les espèces concernées par la Directive Habitats se répartissent selon leurs exigences écologiques. Le Chabot, discret petit poisson se localise sur les cours d'eau à substrat grossier. La Cordulie à Corps fin, petite libellule, apprécie quant à elle, les vastes zones d'eau libre riche en végétation de la Grande Creuse. La Loutre, est présente sur l'ensemble du périmètre des petits ruisseaux, au chenal principal de la Creuse. Le petit crapaud Sonneur à ventre jaune, colonise les mares et trous d'eau temporaires en bordure du lit de la rivière. Il faut noter la présence exceptionnelle de la Cistude d'Europe, tortue aquatique rarissime dans notre région.



Cistude d'Europe.



Grand Rhinolophe.

Le site regorge de chauves-souris, dont la qualité et la diversité des formations feuillues permettent la survie et auxquelles les barrages fournissent des lieux de reproduction favorables. Les plus intéressantes sont la Barbastelle, le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe et le Grand Murin. Toutes ces espèces sont rares et menacées à l'échelle européenne et le site des gorges de la Grande Creuse, représente pour elles une sorte de havre de paix.

## > Analyse des activités humaines...

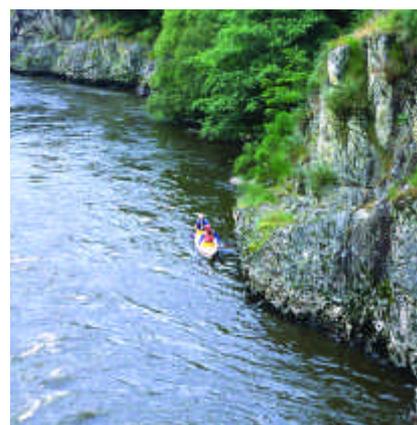
Au regard de ses qualités écologiques le site des gorges de la Grande Creuse est inscrit à l'inventaire des ZNIEFF de type II et une ancienne mine d'or remarquable pour les chauve-souris est inscrite à l'inventaire des ZNIEFF de type I. La principale activité existante dans les gorges est la production d'énergie électrique avec la succession de trois barrages. Pour le reste le site est essentiellement utilisé par des activités touristiques et de loisirs qui s'organisent autour du cours de la Grande Creuse.



Point de vue depuis le Bourg d'Hem sur le plan d'eau de l'Age et le village de Guémonnet.

Le canoë-kayak fréquente la rivière depuis longtemps. La pêche se pratique sur une grande partie du site; il existe des espaces aménagés pour accueillir ses adeptes. Au bord des lacs de retenues des hameaux de gîtes ont été créés. Ils offrent des possibilités de baignade et sont le point de départ de sentiers de randonnée.

Les activités agricoles et forestières restent marginales sur le site Natura 2000, le relief des gorges n'étant pas favorable à ces deux pratiques.



# PROPOSITIONS de gestion...

## > Préservation et gestion des habitats d'intérêt communautaire

ENTRETIEN DES LANDES SÈCHES ET DES FORMATIONS À GENÊT PURGATIF.....

Ces milieux se sont maintenus au cours des siècles grâce aux pratiques agricoles ancestrales, leur abandon actuel entraîne la colonisation progressive par la forêt. Des travaux de débroussaillage régulier sont nécessaires pour conserver ces milieux et les espèces qui les peuplent.



*En aval des gorges d'Anzême*

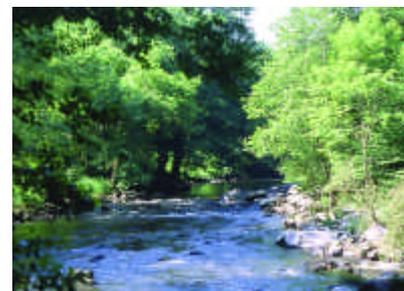
GESTION ET ENTRETIEN DES BERGES DE LA GRANDE CREUSE.....

Les berges de la Grande Creuse hébergent de nombreux milieux inscrits dans les annexes de la Directive Habitats (Mégaphorbiaie, Forêt alluviale ....). L'objectif est d'adapter la gestion des berges à la préservation de ces milieux.

## > Préservation et gestion des habitats d'espèce

MAINTIEN DES HAIES DANS LES SECTEURS BOCAGERS.....

Cet habitat favorable aux chauve-souris, rares et menacées, joue aussi un rôle important pour maintenir la qualité de l'eau indispensable en particulier au Chabot et à la Truite fario. En effet, le maillage des haies permet de limiter l'érosion des sols et donc de colmatage des habitats de ces poissons.



*En amont de Jupille*

PRÉSERVATION DES GÎTES D'HIVERNAGE ET DE REPRODUCTION DES CHAUVE-SOURIS.....

Les gorges de la Grande Creuse sont propices à diverses espèces de Chauve-souris. Celles-ci se reproduisent ou hivernent dans les ouvrages d'art d'EDF (barrages) ou dans une ancienne mine. L'objectif est d'assurer une bonne cohabitation entre les activités d'EDF et les populations de Chiroptères. La mine sera sécurisée pour éviter le dérangement.

RESTAURATION DES RUISSEAUX DE L'ISLE ET DE LA SCIAUVE.....

Ces ruisseaux constituent l'habitat du Chabot. Une phase d'entretien est à prévoir afin de décolmater leur lit mineur pour favoriser le frai. Par la suite une gestion des berges est à mettre en place afin d'empêcher de nouveaux dépôts de sédiment dans le lit mineur (installation d'abreuvoir, fascinage des berges...). Le colmatage est en partie dû à la pénétration des troupeaux dans les ruisseaux.



*Ruisseau de la Sciauve*

ENTRETIEN DES HABITATS DE LA CISTUDE ET DU SONNEUR À VENTRE JAUNE.....

Ces deux espèces vivent dans des milieux qui évoluent rapidement. Il est important de mettre en place des actions de gestion afin de maintenir en état leur lieu de vie et de reproduction.

## > Suivis scientifiques et animation du document d'objectifs

SUIVI SCIENTIFIQUE.....

Les différentes actions de restauration et de gestion des habitats ou habitats d'espèces nécessitent la mise en place de suivis scientifiques afin d'évaluer la pertinence des mesures et leur efficacité.

ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS.....

La mise en œuvre de formules de gestion contractuelles passe par une phase d'animation auprès des acteurs locaux et des propriétaires directement concernés par la démarche Natura 2000 sur les gorges de la Grande Creuse.